

1035 €

Placement
 du 1^{er} au
 20 mars

Paiement
 le 31 mars

Total Primes moyennes pour un salarié présent toute l'année

Les résultats détaillés

Pour l'exercice 2022, la participation aux bénéfices est répartie comme suit :

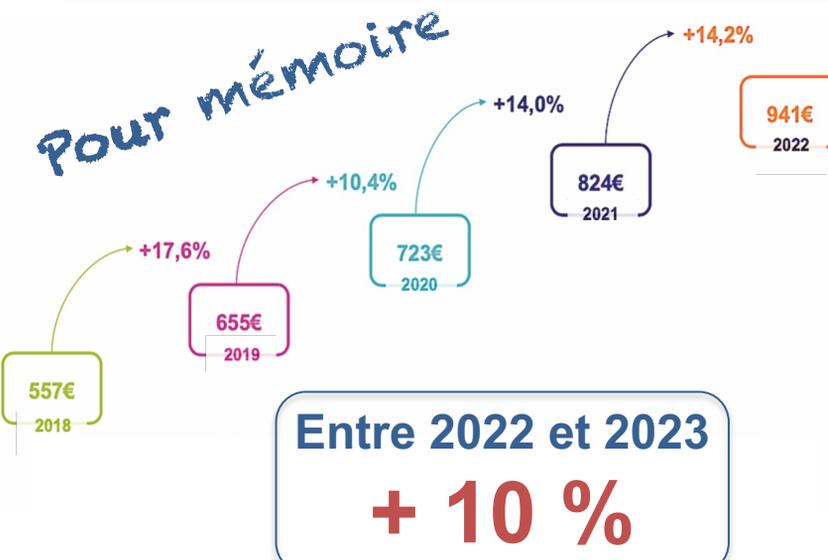
Participation aux bénéfices : **36,7 Millions d'€**
 (donnant une prime moyenne de 361 € (brut))

Intéressement Groupe : **68,5 Millions d'€**
 (donnant une prime moyenne de 674 € brut)

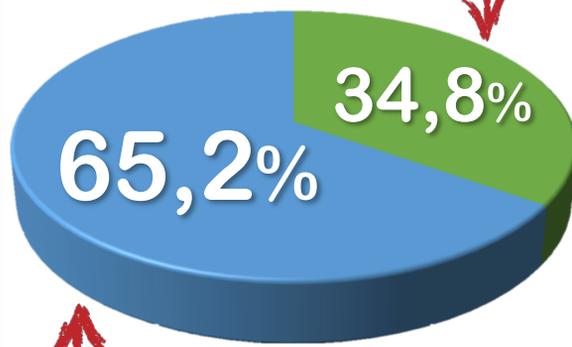
Un total de 105,2 Millions d'€uros à distribuer

Représentant 4,7 % environ de la rémunération brute annuelle au profit de 101 678 bénéficiaires

Pour mémoire



Participation :
 Part Légale



Intéressement
 Groupe :
 Revendiqué,
 négocié et
 signé par **FO**

Restez connecté #FOCARREFOUR

